

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de BETHUNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE

CITÉ DES ÉLECTRICIENS

Le 25 mars 2021, à 16h30, le Conseil d'administration de l'EPCC s'est réuni à la Cité des Electriciens à Bruay-la-Buissière, sous la présidence de Monsieur Julien DAGBERT, Président de l'E.P.C.C, en suite d'une convocation en date du 18 mars 2021.

Etaient présents :

Madame Catherine BERTRAM

Monsieur Norbert CROZIER

Monsieur Julien DAGBERT, Président

Monsieur Pascal GODIN

Monsieur Jean Paul KORBAS

Madame Virginie LABROCHE

Monsieur Ludovic PAJOT

Monsieur Lelio PEDRINI, suppléant de Monsieur Philibert BERRIER

Etaient absents excusés :

Madame Maryse BERTOUX

Monsieur Olivier GACQUERRE

Madame Isabelle LEVENT

Monsieur Robert MILLE

Madame Virginie SOUILLIART

Procuration :

Monsieur Olivier GACQUERRE donne procuration à Monsieur Julien DAGBERT

Monsieur Robert MILLE donne procuration à Monsieur Ludovic PAJOT

Madame Virginie SOUILLIART donne procuration à Monsieur Lelio PEDRINI

Cité des Électriciens

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
25 MARS 2021**

RESSOURCES HUMAINES

**MISE EN ŒUVRE DE LA PROCEDURE DE RECRUTEMENT DU DIRECTEUR DE
L'EPCC ET AVENANT DE PROLONGATION DU CONTRAT ACTUEL
DE LA DIRECTRICE EN POSTE**

Monsieur le Président expose à l'assemblée :

« Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 1431-5,

Conformément aux lois n°2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006 relatives à la création et au fonctionnement des établissements publics de coopération culturelle,

Conformément à l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2019 portant création de l'EPCC Cité des Électriciens,

Conformément aux statuts de l'EPCC Cité des Électriciens et notamment son article 6,

Vu la délibération n°2020-CA006 du Conseil d'administration de la Cité des Electriciens portant nomination de Madame Isabelle Mauchin au poste de directrice jusqu'à l'échéance de son contrat soit le 13 juin 2021,

Considérant qu'il convient procéder au recrutement d'une directrice ou d'un directeur conformément aux procédures en vigueur,

Considérant que la durée d'une telle procédure, estimée à six mois, impose de prolonger par avenant le contrat de la directrice en poste »

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
le Conseil d'Administration,
à l'unanimité

DECIDE d'autoriser Madame Isabelle Mauchin, directrice de l'EPCC Cité des Electriciens, à publier et diffuser l'appel à candidatures ci-annexé par tout moyen à sa disposition.

DECIDE de procéder au recrutement selon les modalités et le calendrier suivant :

Article 1 : L'appel à candidatures est diffusé par tous les moyens à disposition de l'EPCC avant le 8 avril 2021.

Article 2 : Les déclarations de candidatures comprendront un CV détaillé et une lettre de motivation détaillant les grands axes du projet envisagé par le candidat, en relation avec les missions statutaires de l'établissement. Elles seront jugées recevables jusqu'au 7 mai minuit. Les statuts de l'EPCC seront envoyés aux candidats en faisant la demande.

Article 3 : Jusqu'au 28 mai au plus tard, le Conseil d'administration procédera à la présélection des candidatures sur la base du parcours professionnel des candidats, de leurs motivations et de la cohérence des grands axes du projet qu'ils auront soumis au regard des statuts de l'établissement.

Article 4 : Sur la base d'une note d'orientation stratégique validée en Conseil d'administration, les candidats présélectionnés produiront, pour le 18 juin minuit, un projet scientifique et culturel à 5 ans (durée du mandat de direction).

Article 5 : Un jury, émanant des membres du Conseil d'administration, recevra, entre le 28 juin et le 9 juillet, les candidats présélectionnés pour une présentation argumentée de leur projet.

Article 6 : Le jury rendra compte à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la tenue de ces entretiens. Le Président du Conseil d'administration proposera la candidate ou le candidat qu'il retiendrait. La nomination est entérinée par une délibération du Conseil d'administration.

Article 7 : Le Président du Conseil d'administration négociera avec la candidate ou le candidat retenu les conditions de son contrat pour une prise de poste effective au plus tard le 20 septembre 2021.

DECIDE d'autoriser Monsieur le Président du Conseil d'administration à signer un avenant de prolongation du contrat de direction de Madame Mauchin jusqu'à la fin de la procédure de recrutement, soit le 20 septembre 2021.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de l'Etablissement. »

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

Le Président

Certifié exécutoire par le président

Compte tenu de la réception en

Sous-préfecture le : 31 MARS 2021
Et de sa publication le : 13 AVR 2021

Le Président

Julien DAGBERT

Julien DAGBERT

REÇU LE 31 MAR. 2021



Directeur/ directrice de l'EPCC Cité des Électriciens

Propriété de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys romane, la Cité des Électriciens est la plus ancienne cité minière préservée du Bassin minier. Inscrite aux Monuments historiques depuis 2009 et grand site de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial depuis 2012, la Cité des Électriciens a bénéficié d'un chantier de réhabilitation de grande envergure de 2013 à 2018. Elle a été inaugurée le 17 mai 2019. Elle est devenue un EPCC à vocation industrielle et commerciale au 1^{er} janvier 2020.

Dans le cadre des orientations générales du conseil d'administration de l'EPCC, vous construisez et mettez en œuvre le projet de l'établissement. En tant que cadre dirigeant, le management, la stratégie et le pilotage de projets sont au cœur de vos compétences.

À ce titre, vous assurez les fonctions suivantes :

- **Activités principales**

- Définir la programmation et les projets artistiques (expositions temporaires, grands événements, ateliers, colloques, etc.)
- Manager et animer une équipe de 16 personnes, composée de 4 responsables de service et de 5 médiateurs (3 médiateurs du patrimoine, 2 médiateurs jardiniers), 5 agents d'accueil, 1 cuisinier, 1 concierge-agent technique.
- Représenter l'établissement dans toutes ses compétences : face au public, face aux médias, mais aussi en justice et dans tous les actes de la vie civile.
- Entretenir et développer le réseau de partenaires de la Cité des Électriciens.
- Optimiser les moyens et les ressources ; rechercher des financements publics et privés
- Élaborer et mettre en œuvre le budget de l'établissement en lien avec la responsable juridique et financière
- Être l'ordonnateur des dépenses et des recettes de l'établissement
- Veiller à la mise en public du site (scolaires, touristes, entreprises, associations, individuels, etc.) en lien avec le responsable de la médiation culturelle
- Développer la stratégie de communication et de marketing touristiques de la Cité des Électriciens, en renforçant les collaborations avec les autres acteurs du territoire, en lien avec la responsable de la promotion
- Être le garant de la sécurité des personnes, des biens et des bâtiments en lien avec le régisseur général du site.

- **Activités connexes**

- Identifier et anticiper les évolutions de l'environnement et leurs incidences pour l'établissement
- Animer et faire évoluer le projet scientifique et culturel
- Évaluer les impacts de la programmation au regard des objectifs et critères de résultats du projet d'établissement ; exploiter les résultats de l'évaluation pour les stratégies futures.
- Favoriser l'émergence de projets : veille sur la création artistique contemporaine/ développement de l'accueil des artistes et chercheurs en résidence
- Négocier et contractualiser avec les artistes, les institutions et les prestataires extérieurs en général
- Favoriser la prise en compte de la médiation dans les projets d'exposition et les projets artistiques

Profil requis :

- Bac +5 dans le domaine de l'histoire de l'art, de l'ingénierie du patrimoine ou équivalent
- Expérience en management d'équipe et en pilotage de projet culturel
- Savoir conduire un projet d'exposition de la phase de recherche jusqu'à sa mise en œuvre concrète

- Connaissance du cadre législatif et réglementaire des Monuments historiques, des équipements culturels, de la production et de la diffusion artistique
 - Connaître le cadre législatif et réglementaire des achats et de la comptabilité publics
 - Connaissance du fonctionnement d'un EPCC, des enjeux territoriaux, des réseaux et partenaires institutionnels, culturels et touristiques
 - Anglais + une autre langue étrangère souhaitable
- Une expérience de gestion d'un établissement culturel à vocation patrimoniale et touristique serait considérée comme un véritable atout.

Contraintes :

Déplacements fréquents

Horaires irréguliers avec amplitude variable (soirées, week-ends) en fonction des obligations

Rythme de travail avec des pics d'activité liés aux projets et à la programmation artistique de l'établissement

Prise de fonction envisagée :

Septembre 2021

Candidatures :

Dépôt des candidatures avant le 7 mai 2021.

Merci de transmettre votre candidature composée d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation spécifiant les grands axes du projet d'établissement proposé au plus tard le 7 mai 2021 minuit à l'attention de M. le Président du Conseil d'administration – EPCC Cité des Électriciens – 78, rue Louis Dussart – 62700 Bruay-La-Buissière.

Les statuts de l'établissement peuvent être demandés par les candidats qui le souhaitent à l'adresse suivante : isabelle.mauchin@citedeselectriciens.fr

Les candidats sélectionnés à l'issue de cette première étape seront invités à rédiger un projet d'établissement à 5 ans.